

Série de mises en examen chez Vivendi Universal

L'embellissement des perspectives et des prévisions afin de faire monter les cours de Bourse a longtemps été utilisé par les grandes entreprises. Jusqu'aux scandales de Enron et de WorldCom. Chez nous, le géant Vivendi Universal (VU) n'a pas échappé à cette dérive, du moins pendant la présidence de Jean-Marie Messier. Aujourd'hui, la Justice fait le ménage.

On apprend ainsi que le juge chargé de l'enquête sur les comptes de VU a prononcé récemment trois premières mises en examen pour « *manipulation de cours* », selon une source judiciaire. François Blondet et Hubert Lhotelain ont été mis en examen mardi et vendredi derniers en qualité de trésorier adjoint et de trésorier, respectivement, postes qu'ils occupaient au moment des faits, a-t-on précisé de même source. Ces mises en examen découlent de l'enquête pour « *publication de faux bilans pour les exercices clos au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001* » et « *diffusion d'informations fausses ou trompeuses sur les perspectives de Vivendi Universal en 2001 et 2002* ». Par ailleurs, un responsable bancaire, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est également vu signifier des poursuites pour « *manipulation de cours* » mardi dernier.